



QUESTION ECRITE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse
à Madame la Ministre Marie-Martine Schyns

Le 15 mars 2017

OBJET : La lutte contre le harcèlement dans les écoles

Madame la Ministre,

Lors de l'année scolaire précédente, plus de 418 écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis en œuvre un programme visant à prévenir le harcèlement scolaire et mis en place par l'Université de Mons.

Ce programme permet aux équipes pédagogiques à lutter contre la violence en régulant leurs cours de récréation et à faire de la médiation un outil important de résolution de conflits. Il fait partie d'un projet lancé par Joelle Milquet en 2015.

Le phénomène du harcèlement fait en effet de nombreuses victimes parmi nos jeunes élèves avec de temps en temps, une issue malheureusement fatale.

Madame la Ministre, j'ai donc quelques questions à ce sujet :

- Est-ce qu'un nombre important d'écoles ont rejoint ce programme depuis la rentrée de septembre ?
- Pouvez-vous tirer un bref état des lieux de l'évolution de la situation depuis la mise en place du projet de lutte contre le harcèlement en 2015 ?
- Est-il dans vos plans de mettre en place un programme de lutte contre le harcèlement avec un contenu commun pour toutes les écoles de la FWB ?



-
- **Réponse à la question écrite n° 572 de Monsieur LEGASSE, Député,
du 29 mars 2017 à Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Éducation**

-
- **Objet : Lutte contre le harcèlement dans les écoles**

- Monsieur le Député,
- Je me suis, à de nombreuses reprises, exprimée en Commission de l'Éducation au sujet du programme d'accompagnement visant à prévenir le harcèlement scolaire, que vous mentionnez,
- À ce jour et depuis septembre 2015, 418 écoles ont rejoint la recherche-action visant à implémenter le dispositif expérimental proposé par l'UMons qui vise à prévenir le harcèlement en milieu scolaire. En septembre 2016, à la suite de la première évaluation de la recherche-action, le comité d'accompagnement a suggéré de renforcer l'implémentation au sein des 418 écoles qui se sont inscrites dans la recherche-action au lieu d'étendre le projet à de nouvelles écoles pour l'année scolaire 2016-2017. En effet, les résultats de l'évaluation ont permis de déterminer que pour s'assurer de l'inscription dans la durée du dispositif et de l'efficacité de l'implémentation, des séances supplémentaires d'accompagnement et une adaptation des trois axes étaient indispensables. C'est ce qui est actuellement réalisé dans la poursuite de la recherche-action pendant cette année scolaire. L'évaluation sera disponible en septembre 2017. En ce qui concerne un programme commun à toutes les écoles, les dispositifs de lutte contre le harcèlement sont plus efficaces quand ils tiennent compte des facteurs internes à l'établissement scolaire ainsi que de son environnement. Il ne serait donc pas adéquat d'imposer un même programme à l'ensemble des écoles. Par contre, dans l'avis n° 3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le Groupe central préconise les mesures suivantes :
- **1.** Instaurer la formation à la médiation par les pairs dès la première année primaire ;
 - **2.** Développer un programme à destination des élèves du secondaire en vue de leur permettre d'initier eux-mêmes des actions de prévention de la violence ;
 - **3.** Renforcer l'esprit critique face aux médias dès la maternelle et éduquer à la maîtrise des réseaux sociaux dès l'école primaire par des formations adéquates ;
 - **4.** Accompagner les écoles par les outils et supports adéquats dans la mise en place d'un plan de prévention et de gestion des violences en milieu scolaire (dont le harcèlement, le cyberharcèlement et le racket) en fonction de leur situation spécifique ;
 - **5.** Assurer une bonne préparation du personnel scolaire (y compris les surveillants) pour gérer les conflits entre élèves et la problématique de la violence (détection, médiation, types de violence — par exemple : les jeux dangereux...).
- Je vous remercie pour votre question.

-
- **Marie-Martine SCHYNS**



Groupe Socialiste

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Ministre de l'Education
-